

PLÉLAN Mag

70

Magazine municipal d'information de Plélan-le-Grand

AVRIL / MAI / JUIN 2023

PROJETS & ANIMATIONS DU PRINTEMPS

Actualités

Renaturation
des Lagunes

P.11

Dossier

Finances
Budget 2023

P.12-15

Portrait

Adélaïde
Beauducel

P.18

Vœux du maire /

7 janvier

Après deux cérémonies annulées, une ambiance chaleureuse et animée pour célébrer les vœux du maire et de la municipalité.



Nuit de la chouette /

11 mars

La nuit de la chouette est une animation proposée par l'association « Les Têtards » en partenariat avec la médiathèque municipale. La veillée contée a réuni une quarantaine de personnes.



Opération don du sang / 6 février

50 personnes ont participé à la collecte organisée par l'établissement Français du Sang à Plélan-le-Grand.

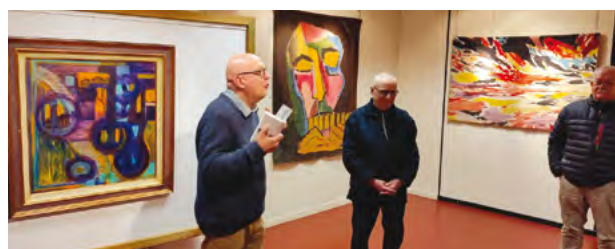
Vous souhaitez être donneur·euse ?

Rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr



La Grande Lessive ☉ / 23 mars

Cette manifestation d'art participatif et éphémère a pris place dans les écoles publiques de la commune. Cette année, le thème était « Ma cabane et-est la tienne » a inspiré 197 petits artistes en herbe des écoles La Pierre Pourrée et Les Mains Vertes.



Programmation culturelle de la médiathèque

159 visiteurs ont découvert les tapisseries du peintre lissier Hervé AMAT durant le mois de décembre jusqu'au 7 janvier 2023. Le public était au rendez-vous avec 36 personnes réunies pour le conte musical «JAONA».

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Fin février 2023, nous apprenions la fermeture du site des charcuteries Cuisinées de Plélan-le-Grand appartenant au groupe Fleury-Michon, entraînant le licenciement de près de 110 salariés.

La recherche de repreneur était connue depuis 2022, la déception a donc été grande à l'annonce de la décision de fermeture. La municipalité apporte tout son soutien aux salariés et à leurs familles dans cette période de forte incertitude : la négociation du Plan de sauvegarde de l'emploi est en cours et la cellule de reclassement a commencé à accompagner les salariés.

J'ai rencontré régulièrement en présence de plusieurs.e.s adjoint.e.s la direction d'une part et les représentants des salariés d'autre part : ces rencontres continueront d'avoir lieu dans les semaines qui viennent. Nous restons vigilants sur la bonne tenue du dialogue social qui doit permettre aux négociations d'aboutir dans l'intérêt des salariés au regard du contexte économique inflationniste, facteur de précarisation et de fragilité pour les familles.

Les élus de Brocéliande communauté, la région Bretagne et notre députée Mme Hignet sont également à

nos côtés dans cette période. Nous espérons que le site trouvera un repreneur dans les meilleurs délais.

Comme chaque année, le printemps voit revenir les orientations budgétaires et le vote du Budget primitif de la commune : c'est l'objet du dossier de ce magazine. L'année 2022 a été marquée par une forte inflation qui a touché l'énergie mais également l'ensemble des achats de la commune : les résultats restent corrects bien qu'en nette diminution par rapport à 2021 ce qui nous invite à renforcer notre vigilance pour la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

En 2023, des chantiers d'envergure sont lancés, à commencer par la tranche 2 de la Canopée et le 2ème réseau de chaleur. La requalification de la rue des Glyorels sera aussi achevée.

Renaturation des lagunes, défiscalisation, mobilité, finances, portes ouvertes du centre de secours, grand déballage... autant de sujets variés qui témoignent de l'actualité riche et variée de ce début de printemps, que je vous invite à découvrir dans ce 70ème Plélan Mag.



PASSATION DE COMMANDEMENT

Le capitaine Dominique Hedreuil quitte ses fonctions de chef de centre pour passer le témoin à son successeur qui n'est autre que son fils, l'adjudant Antoine Hedreuil.

**Portes ouvertes du nouveau centre de secours,
72, rue du marché à Plélan-le-Grand :
15 avril 2023**



HABITAT



Conseil Rénov'Energie vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique. Ce service public, neutre et gratuit s'adresse aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires.

TRAVAUX



Le chantier de la tranche 2 de la Canopée et du réseau de de chaleur ont démarré en février 2023.

SÉCHERESSE

Des fissures dans vos murs ?

La mairie centralise les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des épisodes de sécheresse réhydratation des sols (fissures et autres dégâts sur les constructions)

02 99 06 81 41

accueil@plelan-le-grand.fr

Plus d'infos ici :



ESPACES VERTS

L'aménagement des espaces publics se poursuit...

Des nouveaux îlots fleuris

Depuis janvier 2023, des travaux d'aménagements ont été réalisés sur l'Avenue de la Libération. Les haies de Callistemon appelées aussi « rince-bouteille » ont laissé place à des espaces aménagés équipés d'assises en bois qui se prêtent davantage à une pause. Des plantations de plantes vivaces et annuelles au centre de ces îlots offriront prochainement un fleurissement qui contribuera à embellir le centre-ville.



COÛT DES TRAVAUX : 27 000 €

Après l'installation des tables, bancs, chaises et des abris vélos, ce projet d'aménagement s'inscrit dans la continuité de la dynamisation du centre bourg : « ça bouge dans le bourg ! ».



Le coût de ces aménagements s'élève à 27 000 € TTC (hors plantations et paillage).



L'acier corten, c'est quoi ?

L'acier corten utilisé pour la structure des îlots est un acier à corrosion superficielle. L'attrait esthétique de ce mobilier rappelle l'histoire et le patrimoine métallurgique du site historique des Forges, situé à l'ouest de la commune. Le corten est un matériau couramment utilisé pour l'habillage des façades, ponts, aménagements de jardins et d'espaces publics.

CADRE DE VIE

Les murs en parpaing doivent être enduits

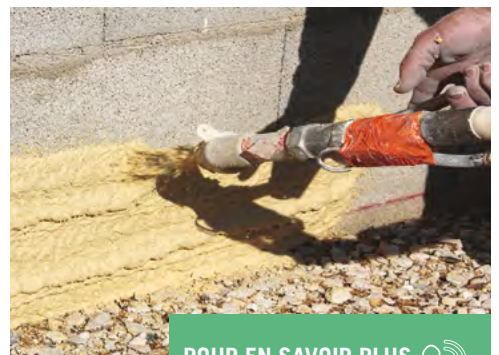
Les aspects réglementaires

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) précise un ensemble de règles relatives aux projets de construction. En complément des conditions d'implantation, le projet doit s'intégrer de manière cohérente et harmonieuse avec son environnement direct : rue, hameau, architecture des constructions voisines. Ainsi, les murs bruts en parpaing de béton ou de brique doivent être obligatoirement enduits : cette règle concerne aussi bien la zone urbaine que la campagne.

Cadre de vie

Un volet du PLUi porte spécifiquement sur le cadre de vie, le paysage et le patrimoine. Le choix de la couleur d'un mur doit correspondre aux teintes dominantes issues des pierres employées pour les

constructions traditionnelles ou de la terre locale. La couleur joue aussi un rôle dans la consommation d'énergie des bâtiments. Les teintes plus sombres capteront davantage le rayonnement solaire,



POUR EN SAVOIR PLUS
Service urbanisme
de la mairie : 02.99.06.81.41

diminuant la consommation d'énergie en période froide. Le blanc doit en revanche être nuancé car il a un impact visuel très fort.

PORTES OUVERTES

Le nouveau centre d'incendie et de secours ouvre ses portes pour notre plus grand plaisir ! C'est l'occasion de découvrir les équipements et de rencontrer les équipes qui interviennent au quotidien.

Découvrir et s'investir !

L'univers des sapeurs-pompiers volontaires est toujours fascinant. On découvre les coulisses, les véhicules, les équipements...

Ces portes ouvertes raviront sans nul doute petits et grands. L'objectif de cette journée est aussi d'informer les Plélanais et Plélanaises sur les modalités de recrutement car l'équipe a besoin de renforts : Appel aux nouvelles forces vives ! Les équipes sur place répondront à toutes vos questions.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE CENTRE DE SECOURS ?

Retrouver la présentation du nouvel équipement inauguré en 2022 dans le *Plélan Mag* N°67 ou rendez-vous sur  @pompiersdeplelangrand.



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE VOLONTAIRE ?

Prenez contact avec le SDIS 35 en envoyant un mail à l'adresse suivante : devenirvolontaire@sdis35.fr



Sam 15 Avril 2023

À PARTIR DE 11H

- Visites de la caserne
- Animations
- Information recrutement
- Initiation Gestes de 1er Secours
- Manœuvres : à 11h30 et 15h

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Entrée Gratuite





72 Rue du Marché 35380 Plélan-Le-Grand
 amicalespplélan@gmail.com

Renseignements et inscriptions pour les cours et les ateliers :
VIRGINIE BOURGEOUX
 animatrice de l'EPN à la médiathèque.

 02.99.61.80.03 epn@plelan-le-grand.fr

MEDIATHÈQUE

Un Espace Public Numérique (EPN) soutient les usages et les pratiques du numérique pour les habitants

Le numérique pour tous !

Accueils individualisés, accès libre à internet et à une imprimante : un EPN est avant tout un service adapté à vos besoins. Des cours d'informatique sont ouverts à tous et toutes et pour tous les niveaux les jeudis après-midi. Les ateliers numériques ludiques hebdomadaires sont proposés le mercredi et le samedi.

MOBILITÉS

**Brocéliande Communauté élabore son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) :
le diagnostic et la concertation de la population se déroulent actuellement avant
l'élaboration d'une stratégie prévue au 2^{ème} semestre 2023.**

Une concertation sur la mobilité

Les habitants de Brocéliande Communauté ont été interrogés au travers d'une enquête qui a permis d'obtenir 425 réponses. Après la tenue de kiosques de concertation dans chaque commune début février, des balades mobilités ont été organisées le samedi 18 mars, simultanément dans chacun des 8 centres-bourgs. Les habitants ont été invités à proposer des améliorations sur leur commune en matière de mobilité : itinéraires piétons et cyclables, transport en commun, covoiturage en déambulant dans la commune.

Vous souhaitez en savoir davantage sur le projet ?

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la communauté de communes Brocéliande Communauté : www.cc-broceliande.bzh

C'est quoi un Plan de Mobilité Simplifié ?

Brocéliande Communauté a en charge la compétence mobilité. L'élaboration de ce plan de mobilité simplifié doit permettre d'écrire la stratégie mobilité du territoire à l'horizon 2030.

Le PdMS s'appuie sur des moyens de concertation, d'analyse des besoins de la population et du référencement des ressources du territoire.

La population est largement associée pour participer à l'élaboration de cette stratégie. Des balades des mobilités, des kiosques pour aller à la rencontre des habitants et une enquête auprès des habitants ont été les moyens d'actions employés pour conduire la première phase de l'élaboration du PdMS. L'objectif étant de définir une stratégie de mobilités du territoire adaptée au milieu rural, ambitieuse et réaliste.

brocéliande
communauté

INVITATION

**Atelier de partage du diagnostic et de construction
des enjeux du Plan de Mobilité Simplifié**

jeudi 11 mai 2023
19 h > 22 h

Salle de la Bétangeais
35160 Monterfil



IMMOBILIER : DÉFISCALISATION



Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain dont elle est lauréate, la commune de Plélan-le-Grand a signé le 15 décembre 2022 une convention ORT – Opération de Revitalisation de Territoire – avec Brocéliande Communauté, l'Etat et leurs partenaires (Région, Département, CCI)

La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire a déclenché l'éligibilité à deux dispositifs de défiscalisation applicables sur la commune de Plélan-le-Grand depuis le 16 décembre 2022 :

ABATTEMENT SUR LES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES

L'objectif est d'inciter au déclenchement d'opérations de renouvellement urbain dense.

Il consiste en un **abattement de l'impôt sur les plus-values immobilières de 70 à 85%** lorsque l'acheteur s'engage, dans l'acte de cession, à démolir les constructions existantes et à achever dans un délai de quatre ans un ou plusieurs bâtiments de logements collectifs, sous certaines conditions.

Ce dispositif n'est pas applicable aux cessions « familiales ». Il s'applique à l'intérieur du périmètre de l'ORT, qui comprend notamment le centre-bourg de Plélan-le-Grand, pour les promesses de vente signées depuis le 16 décembre 2022, avec acte de vente dans les deux ans. (Article 150 VE du CGI)

DISPOSITIF « DENORMANDIE » pour l'investissement locatif dans l'ancien

L'objectif de ce dispositif est de remettre sur le marché locatif des biens immobiliers dégradés.

Il consiste en une **réduction d'impôt sur le revenu de 12 à 21% pour les particuliers** qui achètent et font rénover un bien immobilier en vue de le louer, sous certaines conditions. Il s'applique pour les achats et travaux réalisés depuis le 16 décembre 2022 sur la totalité de la commune de Plélan-le-Grand. (Article 199 novovicies du CGI)

Pour toute précision ou intérêt sur ce dispositif, ou pour obtenir le périmètre de l'ORT, vous pouvez contacter la cheffe de projet Petites Villes de Demain, pour la commune de Plélan-le-Grand en la contactant par mail : amenagement@plelan-le-grand.bzh

GRAND DEBALLAGE # 2

Deuxième édition du temps fort de l'été !

C'est parti pour l'été !

Le tourisme et le commerce local se rencontrent pour lancer la saison estivale de la commune le samedi 8 et dimanche 9 juillet.

Cette année, **Le Grand Déballage ! #2** s'étendra du parvis de l'église jusqu'à la zone commerciale Vallée 24. Plélan-le-Grand est un Village étape pour les nombreux touristes et visiteurs de Brocéliande. Il vous sera proposé un programme festif et familial : déambulation, manèges, braderie, marchés de producteurs et d'artisans, cinéma en plein air, fest deiz le dimanche matin...

L'Union des Commerçants et Artisans Plélanais (UCAP), le label Village Étape et sa représentante commerces ainsi que la commune de Plélan-le-Grand s'associent autour de cette 2^{ème} édition du Grand Déballage à Plélan. Soyez toutes et tous et les bienvenus !



CELLULE COMMERCIALE COMMUNALE

La municipalité soutient le développement de vos commerces !



Deux cellules commerciales communales permettent à des porteurs de projets, grâce à un bail précaire, de tester le modèle économique de leur commerce, ce qui contribue à faire vivre la dynamique économique de la commune.

Ces cellules ont par exemple permis de lancer récemment les activités du magasin de producteurs locaux *Terroir et Cie* et l'atelier *Les Ch'tites Bretonnes*. La cellule commerciale située Rue Nationale a récemment fait l'objet d'une offre d'achat par sa locataire, ce qui confirme la viabilité économique de son activité.

Compte tenu de la surface de la cellule et de sa cohérence avec le projet porté par *Les Ch'tites Bretonnes* qui l'occupent actuellement, l'offre a été acceptée par la collectivité. Cette pérennisation d'activité est en accord avec les objectifs politiques relatifs au soutien à la vie économique du centre-bourg. Félicitations aux *Ch'tites Bretonnes* pour cette acquisition !



KESS' À SAVON

L'association La Thélandaise annonce le grand retour de la très attendue et épique course de caisses à savon



Tout le monde peut participer !

Samedi la course se déroulera dans l'après-midi :



13h > 17h : Les courses de Kess'à savon !

17h > 18h : Course de brouettes avec un équipage de 2 ou 3 pilotes chevronnés !

19h : Concerts et spectacles jusqu'à 1h !

Les équipages folkloriques peuvent s'inscrire jusqu'au 26 mai

Votre demande doit être envoyée par mail à l'adresse : **assothelandaise@gmail.com**

Merci de transmettre dans votre message :

- Le nom, la photo et la devise de l'équipage
- Votre contact téléphonique

ATTENTION : Le parcours de 1,2 Km devient technique : un tremplin et un pont à bascule seront intégrés au parcours et le style importera plus que la vitesse d'exécution !

Spectacles et concerts sur place

Le groupe Thélandais de Soul/funk « le Hot Club du Thélin »

**RESTAURATION
SUR PLACE**

BÉNÉVOLAT

L'ADMR propose un service de déplacements solidaires assuré par des bénévoles

Devenez chauffeur.e bénévole !

Le dispositif « déplacements solidaires » recherche des bénévoles pour faciliter le déplacement des bénéficiaires de l'ADMR de Plélan-le-Grand. Il s'agit d'assurer des missions de transport sur notre territoire. Vous pouvez contacter le service au 02.99.06.74.28.

Comment bénéficier du service ?

Les personnes concernées doivent être dans l'incapacité de conduire un véhicule ou n'ont pas à leur disposition un véhicule. Les habitants de Plélan-le-Grand ou des communes voisines sont éligibles à ce dispositif.

Comment devenir chauffeur bénévole.

Vous devez vous acquitter d'une adhésion de 3 € auprès de l'association ADMR et avoir un véhicule et une

assurance. Les frais de déplacements sont remboursés à hauteur de 0,40 € par km, du départ de votre domicile jusqu'au retour chez vous.





PLÉLAN EN BROCÉLIANDE

Un livre historique !

Ce projet a été initié en 2016 par 3 compères historiens amateurs, natifs ou ayant une filiation avec Plélan-le-Grand. Riche de documents photographiques et de récits collectés auprès de nombreux habitants au fil des années, ainsi que dans les archives communales et départementales, **cette démarche présente l'essentiel de l'histoire de la commune depuis ses origines**, sous forme de monographie. Ce terme se définit par l'étude complète de la commune depuis ses origines historiques, voire préhistoriques !

Le livre est structuré en 8 chapitres respectant autant que faire se peut la chronologie : certains thèmes ont un traitement spécifique, car ils relèvent de plusieurs époques : histoire religieuse, foires et marchés, etc...

L'ouvrage de 400 pages remonte jusqu'aux découvertes archéologiques : hache polie, silex, hache en bronze collectée sur le territoire. La métallurgie est aussi présente en référence aux bas fourneaux situés à Couedouan et au Perray. Plélan-le-Grand est aussi à l'honneur pour ces vestiges médiévaux, tel le site de Bernohen et la Motte Salomon au Gué. Ce dernier village a été le centre historique et politique de la commune de Plélan avant l'installation définitive des services administratifs et de la vie économique dans le bourg actuel.

Cette transition a été un temps fort de la vie communale, sachant que le marché existait au



Gué depuis le XV^e siècle et même sans doute antérieurement.

L'histoire récente laisse une part importante aux associations emblématiques : vélo club Plélanais, le club de football, le cinéma... Les aspects économiques et sociaux y trouvent également une place, en particulier les plus récents.

La commune de Plélan-le-Grand soutient la parution de l'ouvrage et a participé financièrement à l'achat de 180 exemplaires afin de sécuriser le plan de financement de l'éditeur.

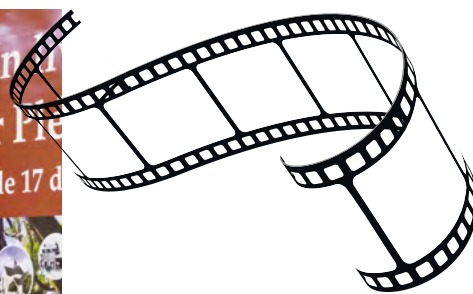
▼ Murielle Douté-Bouton accompagnée des auteurs Marcel Beaudoin, Jacky Ealet et Guy Larcher



3 auteurs historiens amateurs

Jacky Ealet, Marcel Beaudoin et Guy Larcher sont passionnés par l'histoire locale. Chacun a apporté ses connaissances, récits et photos au service du livre « Plélan-le-Grand en Brocéliande ». Forts de leurs expériences

sur d'autres ouvrages d'histoires locales et par leur expertise, chacun a son rôle dans l'écriture, la recherche de documents anciens, la consultation des archives départementales ou encore photographiques.



OÙ SE PROCURER L'OUVRAGE ?

Retrouvez le livre dans les magasins plélanais suivants au tarif de 32 € (L'Éditeur 35) :

- La Clef des Mondes
- La Maison de la Presse
- Super U

LES LAGUNES DE PLÉLAN

Les anciennes lagunes dédiées à l'assainissement des eaux usées de la ville vont être supprimées pour reconstituer les continuités écologiques et ouvrir le secteur au public.

Fonctionnement du cours d'eau et des zones humides

Les zones humides sont des réservoirs de biodiversités mais jouent aussi un rôle important dans le cycle de l'eau, le soutien des étiages des cours d'eau en été et l'expansion naturelle des crues en hiver. Pour qu'elles soient fonctionnelles, les zones humides doivent être connectées à un cours d'eau. L'hiver, le cours d'eau remplit la zone humide située dans le sol et l'été la zone humide va restituer l'eau au cours d'eau.

La suppression des anciennes lagunes permettra de reméandrer le cours d'eau, de créer des mares et de restaurer les fonctionnalités des zones humides associées au cours d'eau.

Le chantier est porté par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) qui intervient sur 8 bassins versants, 4500 km de cours d'eau répartis sur 3 départements (cf Pmag n°68).

La fin du chantier prévu cet automne

Après un premier chantier d'ouverture de la végétation, les travaux reprendront à la fin du mois d'août pour finaliser le projet : vidange partielle des lagunes, terrassement, renaturation du site, plantation de haies, création d'une passerelle et d'un chemin de balade. La coupe de bois réalisée cet hiver sera utilisée par le fournisseur qui alimente en bois d'origine agricole la chaufferie bois de la commune. Des plantations de haies seront effectuées durant l'hiver 2023-2024.



▲ Avant



▲ Après

Les travaux de terrassement qui seront réalisés fin août permettront de supprimer 200 mètres de canalisation amiantée, vestige de l'utilisation épuratoire des lagunes : c'est la partie la plus coûteuse du projet dont le montant total s'élève à 115 942 € TTC.

À terme, ce site sera ouvert au public pour des promenades et l'observation de la biodiversité.

Un projet au service de la faune et la flore

Les mares sont l'habitat des amphibiens et batraciens : la saisonnalité des travaux a été organisée pour préserver les périodes de ponte et de nidification. L'objectif est aussi de favoriser des habitats naturels pour faciliter les pontes et les protéger des prédateurs comme le Héron. Le projet est entièrement financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le département d'Ille et Vilaine, la Région Bretagne, l'Etat et le SMGBO.

Dossier de candidature à déposer avant le 15 mai

ÉCO-PÂTURAGE

La commune recherche un prestataire d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts de la commune

Une gestion différenciée adaptée

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores. Cette pratique participe à la diversification de la biodiversité et limite le développement d'espèces invasives : cela permet aussi de limiter l'usage d'engins mécanisés pour l'entretien de grandes

parcelles. Il est utilisé à Plélan depuis 2018. La collectivité recherche activement un nouveau prestataire pour assurer cette mission d'éco-pâturage.

Le cahier des charges est consultable ici

ou disponible à l'accueil de la mairie.



UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE 2022 CHAHUTÉE PAR L'INFLATION

« Fin » de pandémie, guerre en Ukraine et énergie :
ces trois points résument assez simplement le contexte de l'année 2022,
avec lequel les collectivités ont eu à composer depuis plusieurs mois.

Des dépenses maîtrisées

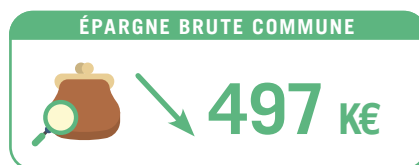
Pour Plélan, cela se traduit par une hausse de 12% des charges à caractère général : l'inflation sur le prix de l'énergie a commencé à se faire sentir en cours d'année, et l'ensemble des fournitures et prestations achetées par la commune ont été touchés par l'inflation.

Le nouveau marché de restauration scolaire se traduit par exemple par une augmentation de près de 12% du prix du repas.



Fort heureusement, les recettes ont aussi augmenté en raison de plusieurs facteurs, parfois exceptionnels permettant de « neutraliser » partiellement l'impact des augmentations de charges.

L'épargne brute de la commune est cependant en nette diminution par rapport à 2021 : 497 k€ contre 600 k€.



Cette trajectoire risque de se poursuivre, malgré les efforts de maîtrise des dépenses, si le prix de l'énergie et des fournitures ne diminue pas.

L'effort d'investissement a augmenté par rapport à 2021 : travaux de voirie rue des Glyorels, la réparation de la digue des Forges, l'acquisition de matériel dont un nouveau lave-vaisselle pour le restaurant scolaire ainsi que les études pour le réseau de chaleur urbain ou encore l'aménagement du futur lotissement des Ormes.

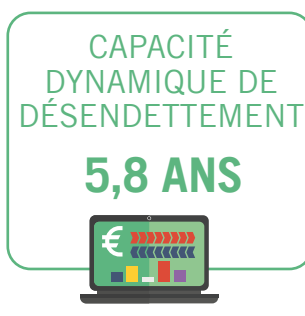
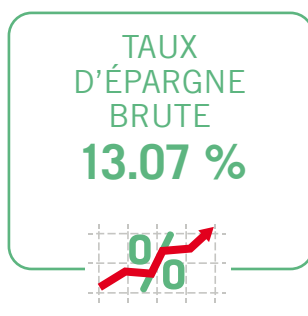
Pour autant, le taux de réalisation reste assez faible par rapport à la prévision car le lancement de plusieurs chantiers a dû être différé dans un contexte tendu pour la commande publique : plusieurs consultations d'entreprises infructueuses ont été relancées ce qui a retardé le démarrage des travaux notamment pour le réseau de chaleur.

BILAN 2022

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
3 619 668 €	3 970 470 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
1 478 642 €	1 715 864 €

INDICATEURS CLÉS 2022



PRÉVISION 2023

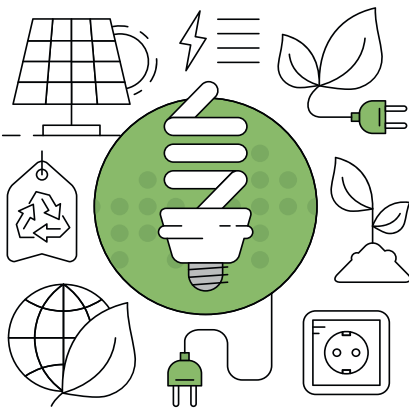


4 282 660 €
FONCTIONNEMENT



4 028 940 €
INVESTISSEMENT

Au regard du contexte inflationniste et des incertitudes portant sur les prix des travaux, des arbitrages ont dû être opérés par les élus au cours de l'élaboration budgétaire et plus particulièrement lors du débat d'orientations budgétaires (DOB) du 1er mars : certains investissements prévus sur le mandat ont été retirés des prévisions afin de s'adapter à la diminution de la capacité d'autofinancement générée par l'inflation.



LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE RESTE UN ENJEU FORT POUR 2023

Cette année verra donc, à titre expérimental :

- l'extinction de l'éclairage public en période estivale,
- des travaux d'isolation à l'étage de la mairie,
- la réalisation d'un audit énergétique du restaurant scolaire (qui est l'équipement le plus gros consommateur d'énergie de la commune)
- la poursuite du passage en LED de l'éclairage public.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel représentent 43% des dépenses de fonctionnement : elles augmenteront cette année en raison de la revalorisation du régime indemnitaire des agents. Un certain nombre de charges augmentent également sensiblement : les primes d'assurance, la pérennisation d'un contrat d'agent de sécurité pour le marché.

BUDGET 2023

Pour autant, le budget de l'année 2023 a été construit sans recourir à l'augmentation des taux de fiscalité sur les taxes perçues par la commune (Foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

ÉTUDE EN COURS

Elle porte sur l'organisation de l'activité enfance portée par l'Interval : les dépenses prévisionnelles étant en nette augmentation il est nécessaire de s'interroger sur les optimisations possibles d'organisation en conservant un service de qualité pour les familles.

Les bases fiscales qui servent au calcul des impôts locaux sont revalorisées en fonction de l'inflation : le contexte actuel va générer une augmentation mécanique du montant des impôts locaux qui ne sera pas due à une décision de la commune.



La collectivité maintient un niveau d'investissement raisonnable pour poursuivre la modernisation et l'équipement de tous les services : numérique, outillage, véhicules, afin de permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. L'embellissement du centre-ville, l'entretien des chemins ruraux et de la voirie rurale comme de la voirie urbaine sont maintenus à un niveau conforme à notre capacité de financement.

LES PROJETS 2023

LE SPORT A L'HONNEUR

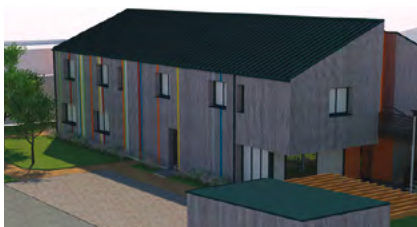
Lors du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), les élus ont réaffirmé leur attachement à l'aboutissement du projet d'extension de la salle de sport, pour lequel les premières études remontent à 2018.

L'avant-projet définitif a été adopté par le Conseil municipal le 1^{er} mars 2023 : or à ce stade, l'estimation des travaux est supérieure à la prévision initiale et le

plan de financement n'est pas bouclé. La demande de permis de construire sera donc déposée en 2023 mais les études seront ensuite suspendues le temps que la collectivité obtienne des réponses fermes aux demandes de subventions qui ont et seront effectuées cette année.



Montant prévisionnel des travaux à ce jour : 3,5 M€ TTC



OPÉRATIONS PLURIANNUELLES D'ÉQUIPEMENT

- La Canopée, Tranche n°2
- Digue des Forges : fin des travaux
- Salle des sports : honoraires de Maîtrise d'Oeuvre
- Réseau de chaleur urbain

2 391 223 €

OPÉRATIONS PLURIANNUELLES DE VOIRIE

- Requalification de la rue des Glyorels
- Programme de modernisation des réseaux d'eaux pluviales

350 787 €

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



brocliande
communauté

Financeurs (subventions d'investissements)

PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT

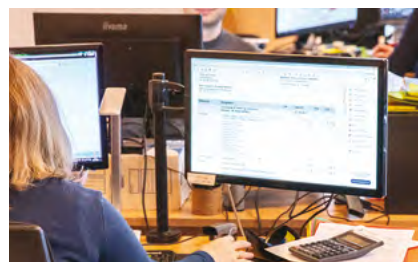
- Équipement numérique des écoles publiques
- Équipement informatique de la collectivité et câblage associé
- Camion benne pour les services techniques
- Travaux sur le patrimoine communal : isolation de l'étage de la mairie, rénovation d'un appartement, brises-soleil,
- Réaménagement de l'ancien centre de secours dédié au stockage et aux pratiques associatives
- Programme de voirie urbaine et rurale

708 030 €

DONT AMÉNAGEMENT : DYNAMISME DU CENTRE BOURG

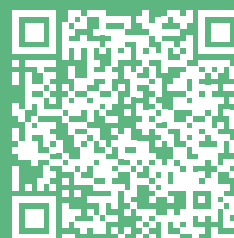
- Nouvelle Signalétique urbaine
- Création d'une boucle pédestre avec panneaux d'interprétation du patrimoine
- Embellissement des espaces verts

108 300 €



Tous les documents relatifs au budget 2023 sont à votre disposition sur le site de la mairie :

<https://www.plelan-le-grand.fr/>



VIE DU BOURG



L'ATELIER D'IKKOPA

Des mini-caravanes homologuées pour deux personnes de façon artisanale et sur mesure ! D'une chambre d'appoint pour les enfants à la chambre d'amis, à la maison ou sur les routes. Sommier, matelas, réchaud, glacière et luminaires sont intégrés. Cédric Prud'Homme vous accueille avec plaisir dans son atelier.

Retrouvez-le au salon « Van Life Expo » de Rennes le 15 et 16 avril prochain.



Zone de la Pointe 35380 Plélan-le-Grand
www.latelierdikkopa.fr
latelierdikkopa@gmail.com
 06.22.21.12.12



34 rue nationale 35380 Plélan-le-Grand
greencare.plelanlegrand@gmail.com
 09.77.75.25.83
www.greencare-cbd.fr

GREEN CARE

Julien Dagorne est le responsable du magasin de produits à base de CBD non médical à Plélan. Tisanes, baumes et des huiles sublinguales font partis des produits proposés au magasin.

La vente de CBD non médical est autorisée en France sans restriction liée au statut du produit puisqu'il ne s'agit ni d'un stupéfiant ni d'un psychotrope. Il est donc possible de se procurer du CBD en vente libre dans les magasins spécialisés, sur Internet et dans certaines pharmacies.

Source : Ameli.fr



MON MÉTIER

DAVID GÉRARD
 RESPONSABLE BÂTIMENTS



Parlez-moi de vous

Arrivé dans la collectivité en septembre 2022, c'est pour moi une première expérience dans la fonction publique territoriale. Je suis diplômé d'un CAP installateur sanitaire et thermique et énergie renouvelable.

Quelles sont vos missions ?

Je veille au bon fonctionnement et à l'entretien des bâtiments communaux. Mon travail consiste à diagnostiquer et résoudre les pannes et les éventuelles urgences et imprévus. J'assure également la gestion des commandes de matériel.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

C'est un métier où l'on a pas le temps de s'ennuyer ! Je m'adapte aux constantes évolutions et la diversité des missions est riche d'enseignement. J'ai le sentiment d'être utile au quotidien et d'être au service de la collectivité et des habitants de la commune de manière durable.

Les - : Le rythme parfois très soutenu !

Les + : Être au service de l'intérêt commun

C'EST VOTÉ

25 JANVIER

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site internet de la mairie
www.plelan-le-grand.fr

- Commande publique : avenant au marché de travaux d'assainissement rue de Montfort
- Finances : demande de subvention au titre de la DETR 2023 - Chaufferie bois et réseau de chaleur
- Finances : demande de subvention pour le projet de construction de tranche 2 de la Canopée
- Finances : demande de subvention au titre de la DETR 2023 - Extension de la salle de sport
- Urbanisme : cession de parcelles
- Affaires scolaires : frais de fonctionnement de la classe ULIS de Montfort-sur-Meu 2021-2022
- Finances : mission d'accompagnement de la collectivité

1^{ER} MARS

- Finances : débat d'orientations budgétaires
- Scolaire : Coût de fonctionnement des écoles publiques communales par élève en 2021
- Scolaire : Contrat d'association avec l'OGEF de l'école Notre Dame - montant participation financière 2023
- Commande publique : attribution des marchés de travaux pour l'aménagement et la viabilisation du lotissement des Ormes
- Urbanisme : Cession de la cellule commerciale : 32 Rue Nationale parcelle AD460
- Réseaux : Autorisation de signature d'un acte de constitution de servitude pour une canalisation d'eaux

29 MARS

- Finances : Approbation du compte de gestion budget principal
- Finances : Approbation du compte de gestion budget annexe assainissement
- Finances : Approbation du compte administratif budget principal
- Finances : Approbation du compte administratif budget annexe assainissement
- Finances : Affectation des résultats - budget principal
- Finances : Affectation des résultats - budget annexe assainissement
- Finances : Taux d'imposition - taxe foncière et taxe d'habitation
- Finances - Approbation du budget primitif - budget principal
- Finances - Approbation du budget primitif - budget annexe assainissement

dans l'analyse financière et l'élaboration budgétaire

- Ressources humaines : adoption du règlement int.
- Ressources humaines : actualisation du tableau des effectifs
- Intercommunalité : rapport d'activité 2021
- Enfance : Subvention Inter'Val 2023
- Ressources humaines : Information sur le rôle et les missions du Comité Social Territorial
- Commande publique : information sur les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal
- Questions diverses

pluviales parcelle YK57

- Patrimoine : Projet d'extension de la salle des sports, validation de l'avant-projet définitif
- Commande publique : projet d'extension de la salle des sports - avenant au marché de maîtrise d'oeuvre
- Enfance : Convention de mise à disposition de personnel communal à l'association L'Inter'Val
- Finances : demande de subvention LEADER pour le projet de boucle pédestre.
- Ressources humaines : Actualisation du tableau des effectifs
- Syndicats : Modification des statuts du SDE35

- Vie associative - Attribution de subventions aux associations
- Action sociale : Attribution de la subvention CCAS
- Patrimoine - Décharge de responsabilité - architecte Digue des Forges
- Commande publique - Avenant au marché de MOE de la maison de l'Enfance et des Services
- Commande publique - Attribution du marché de signalétique
- Commande publique - Avenant SDE 35 - Travaux d'éclairage impasse du Perray et rue des Ajoncs
- Eclairage public - extinction totale en période estivale
- Finances - Indemnité de gardiennage des églises
- Commande publique - Avenant au marché de MOE Projet Maison Blanche
- Environnement - ICPE demande d'enregistrement extension d'élevage

ADÉLAÏDE BEAUDUCÉL

DESSINATRICE

Dessinatrice autodidacte, elle croque les célébrités du monde entier



Originaire de Plélan-le-Grand, Adélaïde vit de ses dessins et des rencontres parisiennes

Un coup de crayon fait maison !

Avec des prédispositions pour le dessin, Adélaïde s'initie à l'art graphique durant ses années lycées. Après un court passage en faculté, son choix se porte sur le domaine de la Petite Enfance puis dans la restauration. En parallèle, des commandes de dessin

se font de plus en plus régulières. Sa décision est prise : Adélaïde s'engage dans une série de portraits pour lancer son activité de dessinatrice. « Je suis très réaliste, assez terre à terre, j'aime le concret, mon choix s'est naturellement orienté sur le portrait ». Fusain, crayon, pierre noire... Les formats A4 à A2 ponctuent les œuvres graphiques de la jeune artiste. Le sport et la musique actuelle restent ses deux thématiques de prédilection.

Elle se fait connaître sur les réseaux sociaux

Les plateformes en ligne ont cet avantage de s'adresser plus facilement aux personnes susceptibles d'être intéressées par son travail artistique. Chaque mois, la demande est croissante et Adélaïde partage ses œuvres sur les réseaux et c'est indispensable pour le développement de son activité. Les artistes croqués pour l'occasion se font même le relai de son talent. 17 000 re-tweets sur le dessin de LeBron James ont confirmé un début de célébrité pour la jeune dessinatrice. Le développement sur les réseaux permet

une grande liberté en réduisant les intermédiaires. Les tarifs vont de 70 à 170 € ! « Je souhaite que ce soit accessible pour tout le monde et j'arrive à en vivre donc cela me convient ». Ce buzz a permis de se faire connaître auprès d'un magazine sportif bien connu des basketteurs.

Un destin parisien

Adélaïde a tous ses amis à Paris. L'accès aux galeries d'arts est plus facile, notamment pour l'organisation d'expositions. La visibilité sur les réseaux sociaux, on peut l'organiser de partout : « Je peux finalement travailler où je veux. Pour les expositions, c'est aussi plus facile d'avoir ses dessins sous la main et de les mettre dans les galeries ». Adélaïde ne se fixe pas d'autres objectifs que de s'améliorer chaque jour. Concernant sa ville natale : « Je suis attaché à Plélan, c'est ma ville, c'est moi. Je reviens très régulièrement à Plélan car j'ai besoin de cette pose auprès de mes proches et pour l'air de la campagne. »



Pour suivre
Adélaïde



adealide.beauducel



adealidebeauducel.art@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vend. > 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints.

Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h –

13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 –

13h30/17h30

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00

Mercredi : 10h00–12h00
et 14h00–18h00

Vendredi : 16h00–19h00

Samedi : 10h00–12h00

et 14h00–17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h00–18h00

Mercredi : 14h00–18h00

Jeudi : 14h00–17h00

Vendredi : 16h00–18h00

Samedi : 10h00–12h00 et

14h00–17h00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Décembre :

Nohan PLICHON

Lyna DESCRYVER

janvier :

Kayla QUELEN

Février :

Mona BOUSSION

Mars :

Kenji CLOCHEFER HOCHARD

Ousai ALRCHID

Callie GALLAIS GARNIER

Mariages

Décès

Janvier :

Daniel CHEVALLIER

Février :

Madeleine LEBORGNE

Marie LEBORGNE

Michel SCHAMEL

Mars :

Eugène DURAND

Emilie BOUETARD

Bruno ASNARD

Sébastien HAMEL

VIE LOCALE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction de l'éclairage public entre le 1er mai et le 18 Août

Une première expérimentation cette année

Le plan de sobriété énergétique communal présenté dans le précédent magazine intègre l'extinction totale de l'éclairage public en période estivale : il n'y aura donc pas d'éclairage public entre le 1er mai et le 18 août. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation auprès des habitants et d'une communication dédiée.

Des économies d'énergie...

L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit contribue à réduire la consommation d'électricité et donc la facture pour la commune : l'allumage et l'extinction sur de courtes

périodes en été génère une consommation d'énergie importante au regard de la durée d'utilisation et accélère le vieillissement des lanternes

Un répit pour les insectes et les amoureux des étoiles !

Certaines populations d'insectes se reproduisent moins en raison de la pollution lumineuse, quand elles ne sont pas détruites par les lanternes. Cela occasionne aussi un effet en cascade sur leurs prédateurs qui trouvent moins de nourriture. Et puis, la nuit en été, profitons-en pour observer les étoiles !



Tous les 1ers dimanches du mois

Le Run du mois

Un run organisé par l'association Brocéliande Events !
Contact : broceliande.events@gmail.com

Semaine du 1er au 7 avril

Semaine de la petite enfance « Quand je serai petit... »

Retrouvez le programme sur le site de Brocéliande Communauté

Médiathèque – Atelier pour les maternelles le 4 avril
9H30 et 10H30 Plus d'infos : 02 99 06 84 45

Samedi 8 avril

Une chasse aux œufs est organisée par le GAP

Complexe sportif - 14h-17h - pour les enfants de 2 à 12 ans.

Dimanche 9 avril

CLASSE 3

C'est le rendez-vous annuel des classes ! Bal gratuit
Salle des Fêtes – à partir de 20h

Samedi 15 et dimanche 16 avril

Vide Dressing pour les enfants

organisé par l'association L'Inter'Val

Salle des Fêtes – Renseignements sur le site de l'Inter'Val

Dimanche 30 avril

Cyclisme - Tour de Bretagne

Retrouvez le passage du tour de Bretagne à Plélan !

Passage à 13h - Thélén - rue des Forges - le pont du secret.

Lundi 8 mai

Balade Motos - Association Les Motards Arthuriens

Au profit de l'association « Donnons de l'espoir à Enzo »

Plus d'informations sur la page FB des Motards Arthuriens

Du 26 au 29 mai

Festival arrête ton cirque #8 – La Loggia

4 jours de cirque contemporain, de spectacles d'art de rue, de marionnettes, de théâtre d'objets et de concerts

Salle de l'étang Bleu – Paimpont



Bande annonce



Samedi 27 mai

Tournoi de football

FCPM, venez soutenir les jeunes U11 et U13 !

Stade municipal – 15 € / équipe de 8 + 2 – à partir de 9h

Inscription : 07 60 07 04 24

Samedi 3 Juin

Tournoi de palets

Le FCPM vous invite à une belle après-midi convivial autour des planches.

Complexe sportif - Inscription : 06 71 36 59 45



Tournoi de basket loisirs au vélodrome !

Le club de basket des « Plélan Globe Trotters » vous invitent à un événement sportif inédit.

Musique et pique-nique sur place.

Inscription des équipes : 06 81 31 16 30

Vide Grenier La bouillotte

Venez chiner dans le quartier de la Bouillotte !

8h à 17h – Accueil des exposants à partir de 6h

2€ le mètre – réservation : assolabouillotte@outlook.fr

Samedi 24 juin

Marche Gourmande

Le FCPM organise une marche ouverte à tous et toutes !

Contact : 06 10 29 89 35 - fcplelanmaxent@yahoo.fr

Du 28 juin au 02 Juillet

Festival Et Dire et Ouïssance 10 ans ! - Dixit Poétic

Poésies contemporaines, projection de film, rencontre

d'auteurs, lecture publique... Découvrez la programmation !

Cinéma L'hermine – La Clef des Mondes – Médiat. Julien Gracq

Du 6 juillet au 31 Août

Jeudis Volley – Animations sportives !

Une partie de volley en plein air cet été ? Contactez

l'association Brocéliande Volley pour en savoir plus

Complexe sportif – chaque jeudi de 19h à 23h

Opération Argent de poche !

Missions d'intérêt général à partir de 16 ans !

Les dossiers seront disponibles en mairie à partir du 11 avril et retour pour le 30 mai 2023. Les missions argent de poche sont accessibles pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Dossier d'inscription



LE CARNAVAL EST ANNULÉ

L'association GAP nous informe qu'elle n'est pas en mesure de maintenir l'organisation du carnaval pour cette année.